

PROCES VERBAL SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 JUIN 2021

Régulièrement convoqué le 28 mai 2021, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire Pierre LAPALUS, le mardi 08 juin à 20 h en mairie.

Etaient présents : MM/ Marjorie BRETAIRE, Jean-Charles CLOIX, Patrice DROIN, Pierre LAPALUS, Denis PARDON, Gilles PARDON, Séverine SANGOUARD, Jocelyne THEVENET, Catherine THOMAS, Nadège VIVIER et Jean-Marie VIVIER.

Mme SANGOUARD Séverine est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation des procès-verbaux du 06 avril et 27 avril 2021

Elections : Le maire informe le conseil qu'il y aura deux bureaux de vote pour le 20 et 27 juin. Les tours de garde pour les deux tours pour les élections départementales et régionales sont établis.

Terrain à bâtir : Nous avons une demande d'achat de terrain à bâtir concernant les parcelles B25, B21, B20 pour une surface de 1830 m², situées à Montdidier Par Monsieur GULGILMINOTTI résidant actuellement à Saint Léger sous la Bussière.

Le conseil est d'accord pour la mise en vente, mais constate un défaut d'accès aux parcelles, des recherches doivent être effectuées pour cet accès.

La vente ne s'effectuera pas tant qu'il y ait impossibilité d'accès.

Mme Pitaud Françoise demande s'il y a possibilité d'avoir un terrain proche de sa maison, plusieurs pistes vont être envisagées

Projet Micro Crèche

Suite à un rendez-vous le 30 avril l'ADMR et la PMI sont toujours d'accord, cependant la C.A.F.émet son désaccord, l'ADMR demande un rendez-vous avec la Directrice de la C.A.F.

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 11 juin à la Mairie de Saint Léger sous la Bussière avec l'ADMR, la PMI, et les Délégués Communautaires, une invitation est lancée auprès des conseillers municipaux

QUESTIONS DIVERSES

Restaurant : La dette du restaurant a été réglée, sa réouverture se fera le vendredi 11 juin au soir.

Travaux école : La commande du tableau blanc est en cours, concernant l'informatique Robert DARGAUD de la société BOBICIEL nous fournit un ordinateur qui sera couplé avec le vidéoprojecteur, il remet à niveau un ordinateur et nous remplace le second. L'EURL EVR nous a fournis un devis pour la pose.

Concernant l'achat de tapis est reporté.

Adressage :

Les panneaux de nomination de voirie sont posés.

Une permanence pour la distribution des Numéros se fera le Samedi 19 juin au matin, l'information sera communiquée par le journal.

Fibre : Un rendez-vous avec Monsieur GERY le 1 juin pour collecter des informations sur le futur réseau , le début des travaux est prévu pour début juillet.

Opac : Le bail emphytéotique se terminant le 31 Octobre 2021 un courrier explicatif, lu à l'assemblée délibérante, concernant la reprise et création des baux locatifs, un RIB est demandé pour le versement des cautions, le renouvellement des contrats d'entretiens, l'envoi aux locataires de mandat Sepa pour la continuité des prélèvements des loyers, la taxe foncière et la taxe d'ordures ménagères seront, concernant les mois de novembre et de décembre 2021, à rembourser à l'Opac.

Un rendez-vous avec Madame Sophie Dumontel sera pris pour la remise des clefs

Pour information,

Tour de Saône et Loire : Le tour cycliste de Saône et Loire passera dans la commune le 24 juin entre 12h30 et 13h30. Une demande à été faite de placer une personne équipée d'un gilet jaune pour la sécurité à chaque carrefour.

Salle des fêtes : les travaux sont reportés à l'année prochaine.

Cimetière : Le désherbage sera le 12 juin à 9 heures

Office du tourisme : Une marche nocturne est programmée le 17 août à 19 heures.

Concernant le rapport d'activité il y a une forte baisse des touristes, un changement de personnel a été effectué, les recettes principales sont la subvention de la communauté de commune avec le marché de Noël et la taxe de séjour, les finances s'équilibrent.

Il est demandé au Restaurant de communiquer avec L'office du tourisme.

Mariages : Deux Mariages seront célébrés sur la commune, le 31 juillet et le 07 aout.

Sirtom : Une réunion s'est tenue dans les locaux du SIRTOM concernant la gestion des déchets.

Après un tour de table, le Maire lève la séance à 23h00